

- Il convient de revoir les mécanismes d'orientation scolaire dans le but de favoriser une orientation appropriée aux élèves, particulièrement à la sortie du primaire. La généralisation de l'information sur l'offre de formation ainsi que le conseil sur l'orientation des élèves et des familles sont indispensables. Puisque la Province ne gère pas d'enseignement primaire, des mesures doivent être discutées et adoptées via les Instances de Pilotage de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ), dans le cadre du décret ou en dehors. En outre, l'Université de Mons a développé un projet basé sur « l'approche orientante »<sup>2</sup>, en partenariat avec les écoles provinciales du Hainaut. Ce type de démarche peut être testé et mis en œuvre en Brabant wallon également.
- Avant toute chose, les formations qualifiantes et les métiers qui en découlent souffrent d'un véritable problème d'image. Parallèlement à toutes ces mesures et en partenariat avec la Communauté française, une politique de grande ampleur doit donc être menée pour revaloriser l'image des métiers techniques et manuels, et donc de l'enseignement qualifiant. En inter-réseaux, via les IPIEQ, la Province proposera et soutiendra des actions allant dans ce sens et allant plus loin vers une promotion active des filières professionnelles.

### Axe 3

## Formation et enseignement de promotion sociale

L'enseignement de promotion sociale est en lui-même un enjeu majeur en Brabant wallon. Avec une offre de formation très large, allant de l'alphabétisation au Master, il contribue à améliorer le niveau d'éducation et à combattre le taux de chômage des travailleurs moins qualifiés, important en BW. A la frontière entre l'enseignement et la formation professionnelle, l'enseignement de promotion sociale est un acteur privilégié de la formation tout au long de la vie. Sans souscrire aveuglément aux attentes de l'entreprise, force est de constater que ce type de formation est une des pierres angulaires de l'insertion socioprofessionnelle dans un monde économique toujours en mouvement. Les nombreuses possibilités de formation ou de perfectionnement en cours du jour, du soir ou du samedi, et ce, quel que soit l'âge ou le parcours de l'apprenant présentent un intérêt majeur dont la Province doit prendre un soin particulier.

En renforçant sa présence dans l'enseignement de promotion sociale, la Province fera en sorte de rapprocher l'offre de formation des besoins locaux. En renforçant les partenariats avec le FOREM et l'IFAPME, les formations répondront plus facilement à ces besoins. En outre, cette collaboration pourra s'étendre à la mise à disposition des infrastructures et équipements des institutions provinciales d'enseignement. La Province devra par ailleurs œuvrer pour que l'enseignement de promotion sociale puisse également renforcer son rôle d'interface entre le monde de la formation et le monde socio-économique, culturel et de l'enseignement.

<sup>2</sup> Venue du Québec, l'approche orientante est une démarche visant à accompagner l'élève dans son développement personnel en lui permettant de réfléchir sur son avenir professionnel.